

Chers hôtes,

Nous vous accueillerons dans les semaines qui viennent à l'Hostellerie de la Sainte Baume. Dans le cadre du pass sanitaire, nous sommes contraints de mettre en place les modalités suivantes à compter du lundi 9 août 2021 :

- pour toute **réservation avec restauration**, les adultes et les enfants de plus de 12 ans devront présenter un pass sanitaire valide au début de leur séjour - celui-ci recouvrant à votre choix la preuve d'un schéma vaccinal complet, ou d'un test négatif de moins de 48h (test PCR ou antigénique) ou d'un certificat de rétablissement du COVID. Le test vaudra pour toute la durée du séjour.

- le pass sanitaire sera également demandé pour les pèlerins de passage qui viennent pour le déjeuner ou le dîner.

- les hôtes ne présentant pas de pass sanitaire valide pourront demander un pique-nique à la place du déjeuner et/ou du dîner. La demande de pique-nique doit être réalisée au plus tard 2 jours avant l'arrivée.

- le port du masque demeurera obligatoire dans les espaces communs et la chapelle de l'Hostellerie.

Je précise par ailleurs que certains prêtres nous précisent en arrivant qu'ils jeûnent à tel ou tel repas. Merci de noter que la facturation n'est pas ajustée repas par repas : le forfait pour la semaine demeure applicable. Par ailleurs, en cas d'annulation tardive (ou non notifiée), un dédommagement pour les repas produits sera demandé. Je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Dans l'attente de vous accueillir, et comptant sur votre compréhension, nous vous confions à Sainte Marie-Madeleine,

Chloé PAUL

Directrice

Nous vous confions à sainte Marie Madeleine,

Hôtellerie de la Sainte Baume  
2200, CD 80 Route de Nans  
83640 Plan d'Aups Sainte Baume  
04 42 04 54 84  
<http://www.saintebaume.org/>